

Introduction

Les systèmes de traitement des plaies par pression négative (TPN) sont proposés en substitution aux pansements habituellement utilisés pour le traitement des plaies aiguës ou chroniques, pour une durée limitée dans des situations particulières.

Objectif : bilan après la mise en place d'une ordonnance nominative (suivi des indications, durée de traitement et une analyse des dépenses)

Matériels & Méthodes

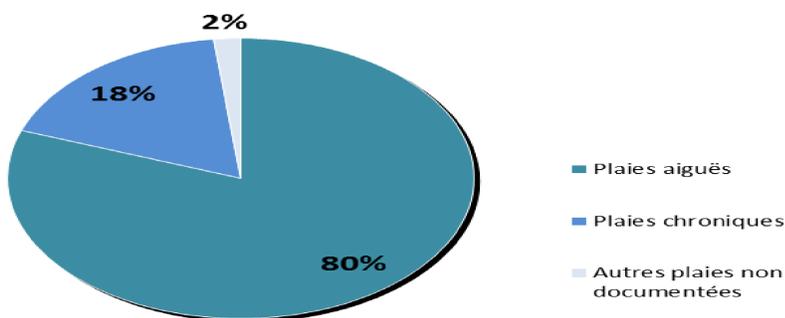
Nous avons effectué une analyse rétrospective des demandes de traitement par TPN entre septembre 2011 et juin 2012.

Une analyse des indications par rapport aux recommandations validées par la HAS a été effectuée.

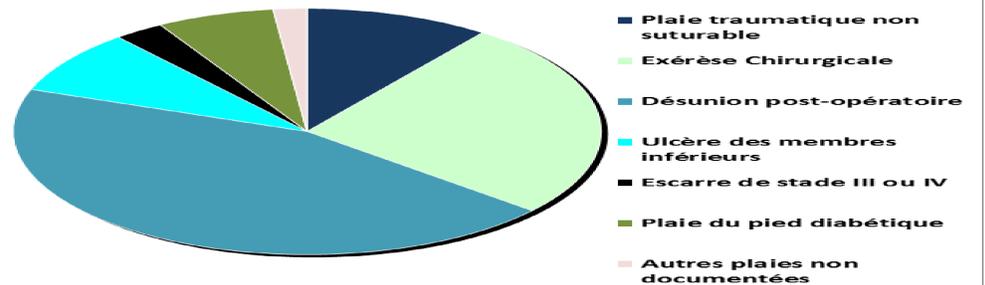
	ORDONNANCE THERAPIE PAR PRESSION NEGATIVE	Etiquette du patient ou Nom et Prénom et date de naissance
Date : _____	N° UF : _____	
Tél : _____	Service (étage – aile) : _____	
Nom du Prescripteur : _____	Signature : _____	
Fonction : _____		
Indications : Plaies aiguës : <input type="checkbox"/> Plaque traumatique non suturable <input type="checkbox"/> Exérèse chirurgicale <input type="checkbox"/> Désunion post-opératoire <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : _____		Plaies chroniques : <input type="checkbox"/> Ulcère des membres inférieurs <input type="checkbox"/> Escarre de stade III ou IV <input type="checkbox"/> Plaque du pied diabétique <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : _____
DEMANDE DE VAC : <input type="checkbox"/> Modèle du générateur : _____ <input type="checkbox"/> Début d'utilisation le : _____		ARRÊT DE VAC : <input type="checkbox"/> Arrêt le : _____ <input type="checkbox"/> Motif de l'arrêt : _____
Demande de consommables : Conférer au VERSO		
Changement de service du VAC : UF de départ : _____		Date : UF d'arrivée : _____
Ordonnance à faxer : - pour les services du Groupe Hospitalier Sud, à la pharmacie au : 87143 - pour les services de l'Hôpital Nord, C.G.O., St Victor, au : 68597 ET - à la Direction des Achats au : 68972		
ATTENTION : Informer impérativement la direction des achats du jour d'arrêt du traitement afin de stopper le règlement. Numéro de téléphone du secrétariat de la Direction des Achats : 68 985		

Résultats

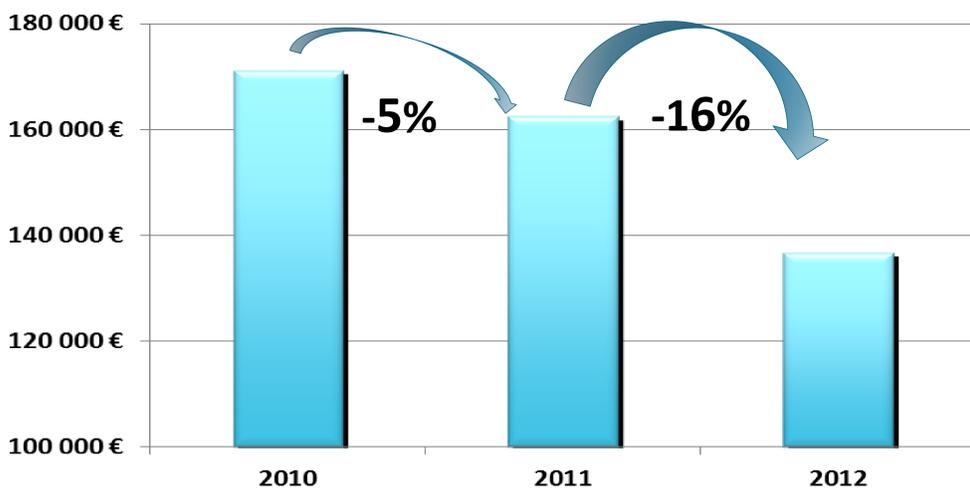
Répartition par type de plaie



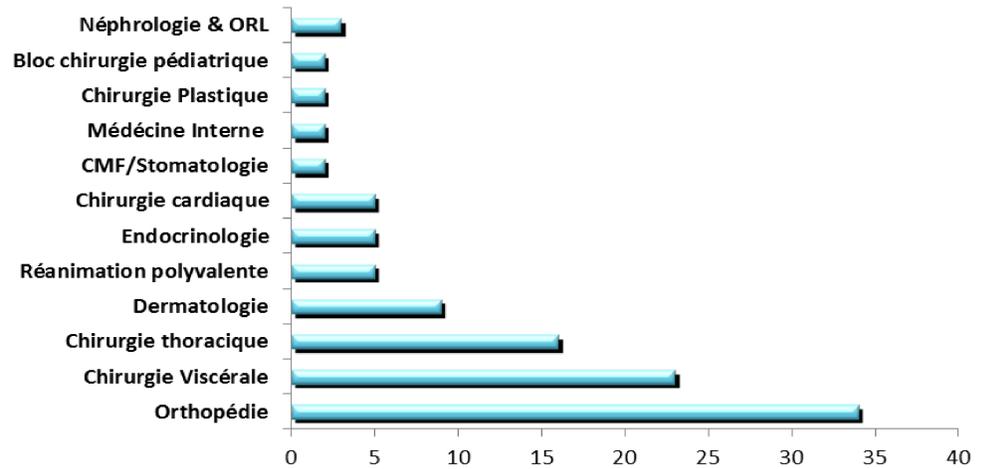
Répartition par indication



Evolution du coût des consommables entre 2010 et 2012



Répartition des prescriptions par services



Discussion

Cette étude a concerné 108 patients avec une moyenne d'âge de 61 ans (extrêmes : 4 ans et 93 ans)

Les durées de traitement sont conformes aux recommandations de la HAS avec une moyenne de 12 jours de traitement.

Concernant les types de plaie, on retrouve surtout des plaies aiguës et chirurgicales principalement réparties dans les services de chirurgies orthopédique et viscérale (éventrations) qui représentent 67% des prescriptions.

Quant aux consommations de DMS (Dispositifs Médicaux Stériles) pour TPN, on note une tendance à la baisse qui s'est accentuée depuis la mise en place de l'ordonnance nominative.

Cette évolution s'explique par plusieurs éléments :

- un nouveau marché débuté en avril 2011 avec une baisse des prix,
- une baisse des quantités délivrées s'expliquant par la mise en place et le suivi des prescriptions.

Conclusion

Ce travail montre que l'encadrement des prescriptions de DMS participe au contrôle des dépenses et évite les prescriptions non justifiées. Ces actions doivent être complétées par une renégociation permanente avec les fournisseurs. Cela souligne le rôle important du pharmacien en collaboration avec les soignants dans la maîtrise des coûts dans un contexte budgétaire difficile.